

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE

---

C O M M I S S I O N

LVIIIème séance

Samedi 21 juin 1958, à 10 heures 30, 1 rue Defacqz, à Bruxelles.

PROCES - VERBAL

---

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance antérieure.
2. Approbation du Rapport annuel pour l'exercice 1957.
3. Bilan et Compte de Pertes et Profits au 31 décembre 1957.
4. Activité de l'Institut depuis la dernière séance.
5. Divers.

PRESENTS

MM. V.VAN STRAELEN  
M.Van den ABEELE  
A.BECQUET  
J.J.BOUCKAERT  
R.BOUILLENNE  
P.DINGENS  
M.MAQUET  
R.MAYNE  
G.MORTELMANS  
R.P. G.MOSMANS  
T.PHILIPPS  
E.STOFFELS  
P.TERACHE  
J-L.TROCHAIN  
Ch.VANDER ELST  
W.ROBYNS

Président  
Délégué du Ministre des Colonies

Membres  
Secrétaire de la Commission

Assistent à la séance

MM. H.DE SAEGER  
G.NUYTEN

Secrétaire du Comité de Direction  
Chef du Secrétariat Administratif

ABSENTS OU EXCUSES

MM. Horace M. ALBRIGHT  
le Comte A. de BEAUFFORT  
P. BRIEN  
C. CAMBOURNAC  
R. L. E. DRESCHFIELD  
A. DUBOIS  
M. DUBUISSON  
F. JURION  
H. KOCH  
J-P. HARROY  
G. MANGENOT  
P. MARTENS  
Th. MONOD  
Fairfield OSBORN  
Jonkheer van HARINXMA thoe SLOOTEN  
The Marquess of WILLINGDON

Membres

-----  
La séance est ouverte sous la présidence de M. V. VAN STRAELEN.

-----  
Le Président salue les nouveaux membres de la Commission et particulièrement les membres étrangers : M. J. L. TROCHAIN, qui assiste pour la première fois à une assemblée, et M. Tracy PHILIPPS, qui, après une absence de trois ans, compte à nouveau parmi les administrateurs de l'Institut.

Le Président présente le Chef-garde BAMBU, le Sous-chef garde BWALANDA et le garde MADRAKILE, du Corps des gardes indigènes du Parc National de la Garamba, venus représenter l'Institut à l'Exposition Internationale et Universelle de Bruxelles. Au nom de l'Assemblée, M. M. MAQUET s'adresse à ces gardes en lingala pour leur expliquer le rôle des Collèges directeurs de l'Institut et la raison de la réunion.

Hommage est rendu ensuite à la mémoire de M. Fr. OLBRECHTS, Directeur du Musée Royal du Congo Belge, décédé le 24 mars 1958, dont le mandat de membre de la Commission venait de se terminer.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE.

Le Procès-Verbal de la LVIIIème Assemblée générale de la Commission, tenue le 21 décembre 1957, est approuvé.

2. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE 1957. -  
RESOLUTION N° 142.

Le Rapport annuel, relatif à l'activité de l'Institut au cours de l'exercice 1957, est examiné et certains passages en sont commentés par le Président.

Ce Rapport annuel est approuvé et sera transmis à M. le Ministre des Colonies, tel qu'il figurait en annexe à l'Ordre du Jour.

Le Président ayant fait allusion à la disparition, hautement regrettable, des forêts couvrant des régions limitrophes du Parc National Albert, dont on n'avait pas voulu admettre l'incorporation au Parc National, M.R. BOUILLENNE tient à rappeler qu'à l'époque il s'était associé à la demande d'assurer la conservation de ces forêts à Podocarpus des Mitumba, aujourd'hui disparues.

3. BILAN ET COMPTES DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE 1957. - RESOLUTION N° 143. - RAPPORT DU COMITE FINANCIER.

Sur les conclusions favorables du Comité Financier et après examen, le Bilan et le Compte de Profits et Pertes, arrêtés au 31 décembre 1957, sont approuvés tels qu'ils figuraient en annexe à l'Ordre du Jour et il en est donné décharge.

M. Ch. VANDER ELST fait remarquer que la charge imposée au budget ordinaire de l'Institut par les constructions, constructions dont la nécessité ne semble pas devoir être mise en doute, est extrêmement lourde et disproportionnée par rapport aux autres dépenses; il souhaite que les crédits nécessaires à celles-ci puissent être supportés par un budget extraordinaire.

Bien que les crédits accordés à l'Institut soient importants, ils sont néanmoins insuffisants, eu égard aux tâches à accomplir, et il croit devoir relever une certaine contradiction dans l'attitude du Gouvernement qui, d'une part, consacre des crédits relativement élevés à la conservation intégrale de certains territoires et qui, d'autre part, couvre de son autorité des activités incontestablement préjudiciables à cette conservation. M. VANDER ELST cite, à titre d'exemple, le projet d'installation d'un paysannat cotonnier dans la région de la Hululu, contigue au secteur de la Haute-Semliki du Parc National Albert.

L'établissement de champs de coton dans une région quasi inhabitée, placée sous le statut du domaine de chasse, aura pour conséquence l'abattage de nombreux éléphants, sous le couvert de la protection des cultures, éléphants qui transhumèrent habituellement dans cette partie du pays pour se rendre aux abreuvoirs de la Semliki.

4. ACTIVITE DE L'INSTITUT DEPUIS LA DERNIERE SEANCE.

COMMISSION

L'arrêté de nomination des nouveaux membres de la Commission appelés à remplacer les membres dont le mandat était venu à expiration le 31 décembre 1957, n'a été signé que le 21 mai 1958.

Dix-sept nouveaux membres ont été nommés.

## COMITE DE DIRECTION

Le siège laissé vacant, au sein du Comité de Direction, par l'achèvement du mandat de M. M.HOMES, n'a pas été occupé en attendant la nomination des nouveaux membres de la Commission et la désignation de son remplaçant.

## PERSONNEL DE L'INSTITUT

### a) Personnel administratif

M. H.DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction, a assuré la gestion des services administratifs pendant la période sous revue.

### b) Personnel scientifique

M. A.BREULS de TIECKEN a été engagé en qualité d'adjoint à la Mission du Parc National de la Kagera et a rejoint la Station de Gabiro, le 2 avril 1958.

### c) Personnel d'Afrique

Pour des raisons de convenances personnelles, M. C.DONIS, Administrateur-Conservateur des Parcs Nationaux du Congo Belge, a renoncé aux fonctions qu'il occupait.

En vue d'assurer la continuité de certaines questions en cours, M. DONIS a été chargé d'une mission de quatre mois en Afrique, sous le régime d'un contrat de chargé de mission. Avec les pouvoirs dont il jouissait antérieurement, M. DONIS poursuit, durant une période allant du 28 février au 30 juin 1958, le rôle d'organisation, de contrôle et d'inspection dévolu aux fonctions d'Administrateur-Conservateur.

Compte tenu de la nécessité de voir ces fonctions assurées de façon permanente sur place, M. M.MICHA, Conservateur du Parc National de la Garamba, a été nommé Conservateur en chef des Parcs Nationaux du Congo Belge à partir du 1er juillet 1958, avec résidence à la station centrale de Rumangabo.

Consécutivement à cette décision M. A.ORY, Conservateur-adjoint, a été désigné pour assumer les fonctions de Conservateur du Parc National de la Garamba ad interim, à la date de mutation de M. M.MICHA.

Les fonctions de Conservateur ad interim du Parc National Albert ont été confiées à M. le Conservateur-adjoint C.CORNET d'ELZIUS jusqu'au 30 juin 1958.

Au premier janvier 1958, M. le Conservateur-adjoint J.HAEZAERT a été nommé Conservateur du Parc National de la Kagera et le Délégué aux visites P.BAERT a été assimilé au grade de Conservateur-adjoint.

Les membres du personnel d'Afrique ci-après sont rentrés en congé régulier :

MM. A.ORY, Conservateur-adjoint, du 18 juin 1957 au 3 janvier 1958  
D.PHILIPPET, Chef de poste, du 24 août 1957 au 26 février 1958  
J.de WILDE, Conservateur, rentré le 30 avril 1958  
P.BAERT, Conservateur-adjoint, rentré le 25 février 1958  
F.MIESSE, Chef de poste, rentré le 7 mars 1958

A ce jour la situation du personnel d'Afrique se présente comme suit:

PARC NATIONAL ALBERT - Station de Rumangabo

MM. G.ROUSSEAU, Conservateur adjoint  
P.BOUCKAERT, Chef de poste

- Station de la Rwindi

MM. C.CORNET d'ELZIUS, Conservateur adjoint  
Conservateur a.i. du P.N.A.  
P.BAERT, Conservateur adjoint (en congé)  
M.HEINE, Conservateur adjoint

- Station de Mutsora

MM. O.KINT, Conservateur adjoint  
A.PONCELET, Chef de poste

PARC NATIONAL DE LA KAGERA

MM. J.HAEZAERT, Conservateur  
D.PHILIPPET, Chef de poste  
F.MIESSE, Chef de poste (en congé)

PARC NATIONAL DE LA GARAMBA

MM. M.MICHA, Conservateur  
A.ORY, Conservateur adjoint

PARC NATIONAL DE L'UPEMBA

MM. P.MARLIER, Conservateur  
J.de WILDE, Conservateur (en congé)  
A.BOURY, Conservateur adjoint  
R.JOURDAIN, Chef de poste

e) Missions scientifiques

La mission J.de HEINZELIN-H.MOLLARET a terminé ses travaux à la fin du mois de février. Douze Damans ont été transportés à Paris pour tenter leur acclimatation en vue de leur reproduction comme animaux d'expérience. Cet essai paraît en voie de réussite; des naissances ont déjà eu lieu en captivité.

L'activité générale de cette mission s'est portée sur les points suivants :

Prélèvements d'eau, de vase et de sédiments ainsi que de plancton et tourbes en vue de l'étude des anaérobies, au Ruwenzori. Les analyses effectuées au laboratoire de Mutsora ont confirmé la présence d'urée dans les eaux de plusieurs lacs de montagne;

Enquête sur la présence et les agents de transmission de l'histoplasmosis;

Dans les Virunga, la mission a effectué des prélèvements de sols dans différentes coulées de laves des volcans actifs et éteints destinés à étudier le rôle des bactéries dans la recolonisation végétale des laves;

Enfin des prélèvements opérés dans les sources d'eau chaudes de Mayya-Moto ont permis des cultures dont plusieurs souches de bactéries aérobies ont pu être isolées au laboratoire de Mutsora.

Un film cinématographique en couleurs a été enregistré par M. le Docteur A. FRIBOURG-BLANC, se rapportant à différentes activités et conditions de travail durant l'expédition et sur des aspects particulièrement remarquables du Parc National Albert.

L'exploration du Parc National de la Kagera a débuté par les travaux pédo-botaniques de M. G. TROUPIN, Botaniste attaché à l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale, et M. I. DENISOFF, Pédologue détaché par la Division d'Agrologie de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge.

L'assistance nécessaire est apportée à ces chargés de mission par M. A. BREULS de TIECKEN, adjoint à la mission.

Des spécialistes dans différentes disciplines rejoindront cette équipe dans le courant de l'année.

#### ACTIVITE GENERALE

#### Création d'un nouveau Parc National dans le District de la Tshuapa.

L'Institut a été informé officieusement de l'attribution d'un crédit de vingt-cinq millions de francs affecté au paiement des droits et aux frais d'établissement des indigènes, déplacés au cours des années antérieures de la région récemment choisie pour y créer un nouveau Parc National. Cette disposition est ainsi de nature à écarter les contestations ultérieures des autochtones.

M. G. TRIEST, Commissaire de District de la Tshuapa, a été chargé de la mission d'enquête de vacance de terres qu'il espère pouvoir terminer au début de l'année 1959. Actuellement la région en cause est libre de toutes occupations humaines.

## Réformes organiques du personnel d'Afrique.

Après examen de propositions de réformes organiques du personnel d'Afrique, il est apparu nécessaire d'ajourner toutes décisions à ce sujet. Il conviendra, en effet, d'assurer la concordance de ces réformes, avec l'étude en cours au Ministère des Colonies en vue d'uniformiser les cadres.

Dès-à-présent, toutefois, est adopté le projet de recourir à des collaborateurs congolais destinés à assister le personnel européen dans l'exercice de la surveillance. Est retenue également la proposition de faire subir un stage, auprès des services de l'Institut National pour l'Etude Agronomique du Congo Belge, à Yangambi, aux membres du personnel européen nouvellement engagés.

## Parc National Albert - Station de Rumangabo

Après de nouvelles difficultés, survenues au début de l'année, à la suite d'une recrudescence d'introduction de bétail par les pasteurs banyaruandais dans le secteur du Mikeno, la situation s'est notablement améliorée consécutivement aux interventions des autorités du Ruanda-Urundi.

Conventionnellement une nouvelle limite a été déterminée, dans ce secteur, assurant aux pasteurs une extension des pâturages de l'ordre d'environ 5.000 Ha. Cette limite n'a toutefois pas encore été entérinée.

Incités par leurs frères de race ruandais, les éleveurs du Territoire de Rutshuru n'ont pas tardé à réclamer à leur tour des terrains situés à l'intérieur du Parc National Albert. Ils ont même introduit subitement leur bétail dans la réserve, ce qui ne s'était jamais produit auparavant. Le Grand Chef Ndeze, qui a toujours énergiquement contribué à la protection du Parc National, averti que du bétail de sa chefferie y était introduit, se rendit sur place et procéda lui-même à la saisie du bétail et à l'arrestation des délinquants. Depuis lors, en plus des gardes, des patrouilles de policiers parcourent au Djomba les limites du Parc dans lequel plus aucun essai d'introduction de bétail n'a eu lieu.

Un troupeau de 73 vaches, gardé par des éleveurs Watusi, a été saisi à Tshamagussa et amené à Rutshuru où il fut mis en vente publique.

Dans le Mulera, tout le bétail est sorti du Parc depuis le début du mois de mars. Ceci serait dû au fait que le maïs ayant été récolté le bétail est redescendu aux villages pour pâturer dans les champs et se nourrir de paille de maïs. On s'attend à une nouvelle incursion du bétail lorsque cette nourriture sera épuisée.

Dans le Rwankeri et le Tamira les pasteurs respectent les nouvelles limites. Le géomètre chargé de leur tracé matérialise celles-ci par de grandes bornes en béton armé, placées de 500 en 500 mètres.

Des contacts ont été pris avec les douaniers de Bunagana et de Syanika afin de pouvoir mener des opérations conjointes pour la répression de la contrebande sévissant, par le Parc National Albert, entre le Ruanda et l'Uganda. Malgré leur bon vouloir, ces fonctionnaires se trouvent dans l'impossibilité d'apporter leur aide, car leur effectif, pour tout le secteur, ne se compose que de 7 gardes-frontières, dont 3 au moins ne peuvent quitter les postes douaniers.

Les deux pistes menant aux volcans Nyiragongo et Nyamuragira ont été remises en état.

L'Institut a reçu communication de l'Arrêté Royal, en date du 26 avril 1958, autorisant l'étude du tracé et la construction d'une route carrossable, d'une largeur d'emprise de 12.50 m. de part et d'autre de son axe, à travers le Parc National Albert, appelée à relier les régions de Rutshuru et du Mushari.

Cette décision consacre une nouvelle division de ce Parc National à laquelle l'Institut a tenu de préciser qu'il ne prenait aucune responsabilité. Il est souhaité que l'établissement de cette route se réalise avec un minimum de perturbations et avec le souci de ménager la flore, la faune et les sites.

#### Parc National Albert - Station de la Rwindi

Madame H. DANLY, gérante du camp de la Rwindi depuis le 1er décembre 1946, est décédée à Goma le 6 mars 1958. Le choix de son successeur s'est porté sur M. J.J. BALLEGEER, qui a repris la gestion du camp le 1er juin et avec lequel une convention a été signée.

La construction du complexe pour les visiteurs, comprenant un restaurant et 24 pavillons ronds est en cours, sous la surveillance d'un conducteur de travaux qui a été engagé pour la durée des constructions.

Eu égard aux facilités offertes par l'existence d'un chantier, la construction d'une cité pour le personnel congolais a été entreprise, en mettant à profit les conseils de l'Office des Cités Africaines.

Un nombre réduit d'unités de logement a été prévu pour l'année en cours, en fonction des possibilités budgétaires. Un crédit extraordinaire de 5.000.000,--frs à répartir sur les exercices 1958 et 1959 a été demandé au Ministère des Colonies pour pouvoir mener à bien l'achèvement de ces divers travaux.

Le principe de procéder à des expériences sur les feux de brousse et le pacage des animaux dans la plaine des Rwindi-Rutshuru a été admis. Un programme expérimental à longue échéance sera déterminé à cet effet.

De nouvelles méthodes d'observation des grands mammifères seront prochainement mises en application dans les secteurs du Parc National Albert, avec l'aide des gardes indigènes.

Un recensement général de la faune dans la plaine entre les rivières Rwindi et Rutshuru a été réalisé par le Conservateur adjoint Cl. CORNET d'ELZIUS avec l'assistance des gardes indigènes.

Ce comptage, auquel un coefficient d'erreur devrait être appliqué et qui sera confronté avec des recensements ultérieurs, a donné les résultats suivants :

Buffles	2076	Waterbucks	55
Cobs de Thomas	2061	Bushbucks	42
Topis	433	Rietbucks	26
Eléphants	259	Lions	20
Phacochères	256	Hylochères	16
Hippopotames	146	Hyènes	5
Cynocéphales	144		

( Les hippopotames ont seulement été comptés sur terre et dans les mares ).

#### Parc National Albert - Station de Mutsora

Les travaux suivants ont été approuvés pour réalisation en 1958 :

- 1) construction d'une salle d'instruction
- 2) remise en état des cuisines à Kasindi
- 3) construction d'un poste de gardes près de Vieux-Beni
- 4) recouvrement de 14 maisons du camp de Mutsora
- 5) modifications à apporter au laboratoire de microbiologie

Une nouvelle route d'accès à la station de Mutsora est établie pour éviter les inconvénients de l'accès actuel.

En vue de renforcer la surveillance dans le secteur menacé par le bétail bahema, un projet d'établissement d'une piste carrossable sera soumis avant exécution.

Afin de renforcer la surveillance, il a été décidé d'affecter le Chef de poste à ce service un certain nombre de jours chaque mois.

Le projet d'extension de la culture du coton aux abords des limites du Parc National Albert et d'installation d'un poste d'égrenage à Kasindi, dont on s'était préoccupé eu égard aux répercussions qu'il entraînerait, semble avoir été abandonné.

Le règlement du problème des limites avance favorablement, grâce à la collaboration de l'Administrateur de Beni qui s'efforce de trancher les contestations indigènes au mieux des parties en présence. Les limites admises et confirmées seront immédiatement matérialisées sur le terrain, afin de rendre impossible des contestations ultérieures.

#### Parc National de la Kagera

Le Conservateur du Parc National de la Kagera a présenté un rapport sur la prospection d'un bloc situé au Sud de la réserve naturelle

intégrale, dont l'incorporation éventuelle pourrait être envisagée à l'occasion d'une modification des limites du Parc National. Ce projet a été envisagé avec sympathie, mais il a toutefois été suggéré de limiter cette extension. Dans ce cas, pour éviter des difficultés de protection de l'onglet du Migongo, il serait proposé d'adopter, comme limite Sud, le parallèle du point géodésique Kumuzizi.

Il apparaît, d'un rapport établi sur les feux courants ayant traversé le Parc National au cours de l'année 1957, que les incendies sont allumés par les indigènes à l'extérieur du Parc, par vent Ouest, qui favorise l'extension du feu jusqu'à la Kagera. D'autre part, des Papyraies sont incendiées par les Banyambo afin de faciliter la chasse aux Situtunga. Chaque année la réserve naturelle intégrale et le Territoire-annexe sont ainsi parcourus dans leur totalité par les incendies.

A la suite des inconvénients que présentent les abris du type " igloo " qui furent construits à titre d'essai, la possibilité de construire ces abris avec un matériau isolant sera étudiée.

Compte tenu de l'isolement de la station de Gabiro et des difficultés rencontrées pour le ravitaillement du personnel en vivres frais, un essai de clôture électrique est tenté pour protéger le potager et les cultures vivrières du personnel indigène contre les dégâts causés par les buffles.

Les travaux de construction à la station de Gabiro-Parc se sont poursuivis et un ancien magasin est aménagé en vue d'abriter les chargés de mission et leur matériel. Les travaux entrepris par le Gouvernement du Ruanda-Urundi afin de transformer le poste de Gabiro-Etat en centre d'accueil pour les touristes sont en bonne voie d'exécution. Les installations nouvelles seront probablement en état d'être occupées avant la fin de l'année, ce qui déchargera l'Institut de l'hébergement des visiteurs.

#### Parc National de la Garamba

L'activité du Conservateur a été consacrée particulièrement à l'observation et au recensement de la faune du Parc National de la Garamba. Les moyennes effectuées sur des centaines d'observations confirment l'invariabilité des pourcentages et des données relatives acquises lors des années précédentes. Les chiffres globaux, qui d'ailleurs ne donnent qu'une idée très imparfaite des effectifs réellement existants, marquent un accroissement par rapport aux années précédentes. Celui-ci est dû toutefois en partie au fait que lors de l'instruction des gardes leur attention a été particulièrement attirée sur l'importance de ces recensements et qu'afin de les faciliter au cours de l'année 1957, les éléphants et les buffles n'ont pas été recensés, ce qui a permis un dénombrement plus méthodique pour les autres espèces.

En ce qui concerne les rhinocéros et les girafes, les recensements ont donné les chiffres suivants :

	<u>Rhinocéros</u>	<u>Girafes</u>
Avril 1956	713	795
Mars 1957	1081	725

### Parc National de l'Upemba

Il ressort des constatations faites au Parc National de l'Upemba qu'une diminution certaine est enregistrée parmi la faune, consécutive au commerce intense de viande de chasse pratiqué au Katanga.

Incontestablement le braconnage dans le Parc National a été favorisé par la disparition des grands mammifères dans les autres régions et par une surveillance insuffisante.

M. C.DONIS, Délégué du Comité de Direction, accompagné de M. MICHA, Conservateur du Parc National de la Garamba, s'est rendu au Parc National de l'Upemba pour y procéder à une inspection.

Les enquêtes de vacance de terres, prescrites à la suite des travaux de la Commission de Délimitation, paraissent être terminées. L'Institut n'a toutefois plus reçu de nouvelles officielles au sujet de l'évolution de ce problème.

Une prospection menée dans la région de la Lovoi en vue de la découverte du rhinocéros noir n'a pas amené d'éléments nouveaux en fumées ou empreintes récentes ou anciennes. Par contre, elle a confirmé la véracité des anciennes observations par la découverte des restes récents d'un squelette de rhinocéros dont le crâne a été récolté.

Une piste a été établie, reliant le pont Kayo, sur la Kalule Nord, à la rive sud de la Moyenne Lungeya, permettant d'atteindre l'emplacement où sera érigée la nouvelle station. L'accord de principe de l'Administration territoriale locale a été obtenu au sujet de l'établissement de cette piste carrossable.

### Etude des collections scientifiques.

La section entomologique s'est consacrée principalement au triage par famille des Diptères et des Homoptères provenant des récoltés du Parc National de la Garamba.

Plusieurs envois de matériel ont été effectués à des collaborateurs après acceptation de l'étude du matériel ressortissant à leur spécialité.

M. R.TOURNAY, botaniste, a continué la détermination de spécimens et la rédaction de fiches de la famille des Papilionaceae récoltés par la mission d'exploration au Parc National de la Garamba.

## Publications

Les publications suivantes sont sorties de presse depuis la dernière séance :

### Exploration du Parc National Albert

#### I. Mission G.F.de WITTE ( 1933 - 1935 )

Fasc. 90.- 1. Hemiptera Homoptera : Meenoplidae, par H.SYNAVE (Bruxelles); 2. Hemiptera Fulgoridea : Issidae, par H. SYNAVE (Bruxelles); 3. Hemiptera Homoptera : Membracidae, by A.L.CAPENER (Cleveland).

Fasc. 91.- 1. Coleoptera Polyphaga, Fam. Staphylinidae : Pygosteninae, by D.H.KISTNER (Chicago); 2. Coleoptera Heteromera, Fam. Meloidae, von Z.KASZAB (Budapest); 3. Diptera Nematocera, Fam. Culicidae, par J.WOLFS (Bruxelles).

#### VIII. Mission d'études vulcanologiques

Fasc. 2.- Th.G.SAHAMA (Helsinki) and A.MEYER (Léopoldville), Study of the volcano Nyiragongo.

### Exploration du Parc National de l'Upemba

#### I. Mission G.F.de WITTE, en collaboration avec W.ADAM, A.JANSSENS, L.VAN MEEL et R.VERHEYEN (1946-1949)

Fasc. 45.- J.LECLERCQ (Liège), Hymenoptera Sphecoidea Fam.Sphécidae II : Crabroninae.

Fasc. 49.- 1. Coleoptera Malacodermata : Drilidae, par W.WITTMER (Zurich); 2. Coleoptera Heteromera : Notoxus, Anthicus et Tomoderes, by F.D.BUCK (London); 3. Coleoptera : Anthicidae : Genus Formicomus, by J.C.VAN HILLE (Grahamstown); 4. Coleoptera Polyphaga : Staphylinidae: Pygosteninae, by D.H.KISTNER (Chicago); 5. Coleoptera Erotylidae : Aulacochilus & Amblyopus, von K.DELKESKAMP und H.PHILIPP (Berlin); 6. Coleoptera : Galerucinae, by G.BRYANT (London).

Fasc. 50.- 1. Hemiptera Homoptera Fulgoridea : Tropiduchidae, par H.SYNAVE (Bruxelles); 2. Hemiptera Homoptera Fulgoridea : Lophopidae, par H.SYNAVE (Bruxelles); 3. Hemiptera Heteroptera : Tingidae, by C.J.DRAKE (Ames, Iowa); 4. Diptera Acalyptrata : Pyrgotidae, by M.L.ACZEL (Tucuman); 5. Hymenoptera Scoliidea : Scoliidae, par D.GUIGLIA (Genova); 6. Hymenoptera : Ichneumonidae : Cryptinae I : Genres Oneicella et Osprynchotus, par J. LECLERCQ (Liège); 7. Diptera : Bombylidae, by A.J. HESSE (Cape Town).

Fasc. 51.- G.FAGEL (Bruxelles), Paederini (Coleoptera Polyphaga).

## Iconographie

L'édition d'une série de huit cartes postales en couleurs consacrées aux grands animaux du Parc National Albert est en voie de préparation.

M. le Docteur A.FRIBOURG-BLANC, Chargé de mission de l'Institut, a fait des enregistrements cinématographiques en couleurs au cours des travaux de la mission J.de HEINZELIN-H.MOLLARET, au Ruwenzori. Les opérations de triage et de montage sont actuellement en cours.

Une série de photographies en couleurs sur la faune du Parc National Albert a été remise par M. P.BAERT, Conservateur adjoint. Des documents en noir et blanc furent envoyés par M. J.VERSCHUREN, Chargé de mission permanent, en rapport avec les recherches entreprises au Parc National Albert.

## Propagande

Dans la série des dépliants consacrés aux différents secteurs ouverts aux visiteurs, le document concernant la plaine des Rwindi-Rutshuru est sorti de presse. Une large diffusion en a été faite. Un document analogue est en cours d'exécution pour le secteur des volcans et le dépliant consacré au secteur de la Haute-Semliki est en préparation.

En vue d'une conférence que donnera M. J.VERSCHUREN, Chargé de mission permanent, à l'Association " Les Amis des Parcs Nationaux du Congo Belge ", deux films qu'il a enregistrés au Parc National de la Garamba, ainsi que des diapositives en couleurs lui ont été envoyés.

M. W.ROBYNS, Secrétaire de la Commission, a donné quatre conférences devant des auditoires universitaires au Portugal, sur les thèmes suivants :

- le 5 mai, à la Faculté des Sciences de l'Université de Lisbonne :  
" Les Parcs Nationaux du Congo Belge ", avec projection de deux films.
- le 6 mai, à l'Institut d'Agronomie de Lisbonne : " Les problèmes fondamentaux de la Conservation de la Nature dans le Monde ".
- le 7 mai, à la Faculté des Sciences de l'Université de Coimbra :  
" Les problèmes fondamentaux de la Conservation de la Nature dans le Monde ".
- le 9 mai, à la Faculté des Sciences de l'Université de Coimbra :  
" Les Parcs Nationaux du Congo Belge ", avec projection de deux films.

Des documents photographiques ont été prêtés à différentes sections du Pavillon du Congo Belge à l'Exposition Internationale de Bruxelles, en vue de leur reproduction ou pour servir de documents de base en vue de l'élaboration de fresques décoratives.

Trois gardes du Parc National de la Garamba font partie d'une équipe de congolais chargée de la surveillance du pavillon de la faune à l'Exposition.

Une large diffusion a été faite des publications de l'Institut, principalement dans les milieux de l'enseignement au Congo Belge.

5. DESIGNATION D'UN MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION.  
RESOLUTION N° 144.

En vertu des dispositions de l'alinéa 2 de l'article 7 de l'Arrêté Royal du 9 juillet 1936, M. E.STOFFELS, Professeur à l'Institut Agronomique de l'Etat à Gembloux, est nommé membre du Comité de Direction en remplacement de M. M.HOMES, dont le mandat est venu à expiration au 31 décembre 1957.

6. DISTINCTION.

Le Président félicite M. R.BOUILLENNE auquel la Société Nationale d'acclimatation et de la Protection de la Nature de Paris vient de décerner la médaille Godefroid St-Hilaire, pour ses activités dans le domaine de la protection de la Nature.

7. ALLOCUTION DE M. J.L.TROCHAIN.

M. J.L.TROCHAIN remercie pour l'occasion qui lui a été donnée d'assister à la séance de la Commission.

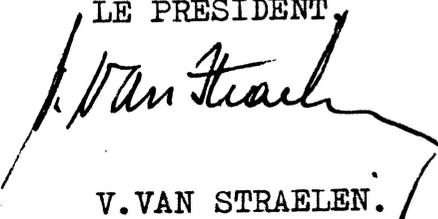
Il fait part de toute son admiration pour l'oeuvre réalisée par l'Institut. Ayant visité le Parc National Albert et le Parc National de la Kagera, puis ensuite les Parcs nationaux français de l'Ubangi-Chari, M.TROCHAIN manifeste sa tristesse de constater la faiblesse de la protection assurée à ces derniers. La surveillance y est insuffisante, dit-il, les réserves sont constamment parcourues par les feux et les animaux représentés sont pratiquement réduits à des buffles, alors que dans les Parcs Nationaux du Congo Belge toutes les espèces de la faune sont parfaitement conservées.

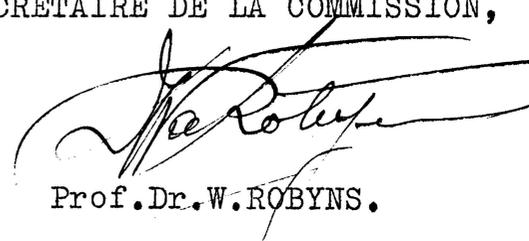
M.TROCHAIN fait l'éloge du travail accompli par les Belges au Congo, dans le domaine de la protection de la Nature, et fait part de sa désillusion du petit nombre de botanistes attachés à la connaissance des territoires français. M.TROCHAIN termine en exprimant toutes ses félicitations à l'Institut et à ses dirigeants.

La séance est levée à 12 heures 30.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE DE LA COMMISSION,

  
V. VAN STRAELEN.

  
Prof. Dr. W. ROBYNS.